



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Commissariat Général au Développement Durable
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Mission pour l'Information Géographique*

Paris, le 8 juin 2011

**Le progiciel Prodiges, gratuit et immédiatement prêt à l'emploi,
permettant de créer des plates-formes d'échange
et de diffusion d'informations géographiques sur le web**

Dans le domaine des applications informatiques permettant de publier et/ou de partager des informations géographiques, de nombreux acteurs (ministères, collectivités territoriales...) peuvent, s'ils n'y prennent garde, consacrer des ressources financières et humaines assez importantes pour faire développer, au prix de longs délais, des outils qui sont en fait peu différents tant en ce qui concerne les fonctionnalités offertes que les technologies et les briques logicielles employées. Une meilleure coopération entre ces acteurs et la mutualisation de ces briques logicielles permettraient donc de réaliser, pour le développement des applications, des économies de moyens qui pourraient utilement être réinvesties sur le plus important : les données et l'organisation.

C'est la raison pour laquelle l'Etat (au départ la DGME, qui a transféré cette mission fin 2008 à la Mission de l'Information Géographique, MIG, du ministère du développement durable) a lancé le projet Prodiges, progiciel libre, gratuit et immédiatement prêt à l'emploi, permettant de créer des plates-formes régionales, départementales ou locales d'échange et de diffusion d'informations géographiques sur le web (« webmapping », sur internet, un extranet ou un intranet).

La MIG diffuse l'information nécessaire aux partenaires intéressés et elle anime un groupe qui pilote les évolutions de Prodiges et auquel les collectivités territoriales participent.

Les partenaires autres que l'Etat, notamment les collectivités territoriales, sont bien sûr totalement libres de choisir d'autres solutions logicielles que Prodiges, que l'Etat met gratuitement à leur disposition (c'est un progiciel open source, téléchargeable sur Internet).

Lorsque des services de l'Etat sont associés à un projet, ils ne souhaitent bien sûr pas, dans la conjoncture budgétaire actuelle, que leurs crédits financent un autre progiciel alors que l'Etat a déjà financé Prodiges. Ils font souvent appel à la MIG pour qu'elle fournisse une information complète et objective sur les solutions techniques existantes, notamment sur les implications des choix possibles en termes de coûts, de délais et de perspectives d'avenir.

Mais il appartient aux partenaires locaux (collectivités territoriales, services de l'Etat, autres acteurs associés) de définir en commun leurs choix, en tenant compte des contraintes et des circonstances locales.

Prodiges présente les avantages suivants :

- Largement répandu, il est utilisé notamment (mais pas seulement) par des plates-formes régionales d'information géographique : sur 26 régions (en comptant les 4 régions d'outre mer), 11 utilisent Prodiges. En ce qui concerne les 3 autres progiciels permettant de créer de telles plates-formes, la répartition était la suivante en mai 2011 : GeOrchestra dans une région (la Bretagne), la solution du CRIGE PACA dans une région (PACA) et peut-être bientôt dans une

seconde (Languedoc-Roussillon), Easy-SDI n'étant utilisé dans aucune région. Prodiges constitue donc une solution éprouvée, donnant satisfaction à des centaines d'utilisateurs.

- La couverture fonctionnelle de Prodiges est large (et elle va continuer à s'élargir) : Prodiges est prêt à l'emploi et ne nécessite pas de développements complémentaires, générateurs de coûts et de délais. Cet aspect procure donc deux avantages par rapport aux autres solutions : un coût modéré et la possibilité d'une mise en service rapide.
- Un critère de choix essentiel de tout progiciel réside dans les garanties de pérennité qu'il offre, c'est-à-dire dans les forces (ressources humaines, financements) qui développeront les futures versions. A cet égard, nous avons adossé Prodiges au projet interministériel Géo-IDE, qui mobilise plus de 20 experts et qui est financé par l'Etat. Prodiges bénéficie gratuitement des modules et composants logiciels réalisés dans ce cadre. Les évolutions propres de Prodiges sont financées majoritairement par la MIG ; d'autres partenaires peuvent également contribuer. La gouvernance du projet Prodiges a été ouverte aux collectivités territoriales, qui peuvent demander la prise en compte de nouvelles fonctionnalités, sans nécessairement les financer. Par comparaison, le financement (maîtrise d'œuvre, développement) et les ressources humaines (maîtrise d'ouvrage, pilotage) nécessaires aux évolutions d'une solution autre que Prodiges utilisée par deux ou trois régions incomberont entièrement à ces dernières.
- Sur le plan financier, le choix d'une solution basée sur Prodiges permet donc une économie significative immédiate, puis une économie importante au cours des prochaines années grâce à l'arrivée des nouvelles versions.
- Dans le domaine des progiciels géomatiques, en évolution très rapide, une nouvelle version par an est souhaitable. A cet égard la feuille de route de Prodiges est tracée : la version 3 a été mise en production à partir de juillet 2010 et la version 3.1 l'est à partir de juin 2011, une consultation va être lancée pour une version 3.2 (mise en service début 2012), la définition de la version 4 (fin 2012) a commencé. Des collectivités territoriales participent à la définition des versions 3.2 et 4.
- Ces nouvelles versions permettront à Prodiges de demeurer conforme aux exigences techniques de la directive européenne Inspire et de ses nombreux règlements de mise en œuvre, récents et futurs, ainsi qu'aux normes de l'ISO et aux standards internationaux de l'OGC (open geospatial consortium), qui évoluent également.
- Prodiges est mise à disposition sur le site web de l'ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales). N'importe qui peut donc l'utiliser librement et gratuitement, sans même nécessairement en informer la MIG.
- Pour répondre à divers besoins, certaines plates-formes régionales ont associé à Prodiges deux modules libres : un site éditorial et un espace collaboratif. L'ensemble est dénommé RESPIRE et est aussi déposé sur la forge de l'ADDULACT.